

Avis adopté

Séance plénière du 10 décembre 2025

*Satisfaire les besoins fondamentaux des enfants et garantir leurs droits,
dans tous les temps et espaces de leur vie quotidienne*

Déclaration du groupe Alternatives sociales et écologiques

« L'enjeu est de permettre à tous les enfants, quels que soient leur situation et leur lieu de vie, de bien grandir, en bonne santé, dans un environnement de qualité, de renforcer leur lien à la nature, d'accéder aux savoirs, à la culture, au sport, aux loisirs et aux vacances, d'être respectés, écoutés et d'apprendre à coopérer. »

Cette phrase, tirée de l'introduction de l'avis, résume parfaitement l'ampleur du défi. Parler des besoins fondamentaux des enfants et garantir leurs droits – consacrés dans les textes mais encore trop peu effectifs – suppose d'abord de regarder en face les contraintes économiques, sociales, culturelles qui pèsent sur eux, directement ou non.

Cela nous oblige à repenser en profondeur l'organisation de notre société : le travail, la parentalité, le repos, l'aménagement du territoire, la place accordée à la nature... Bref, il s'agit de mettre les enfants au centre de nos choix collectifs. Cela signifie aussi prendre la mesure des fractures sociales et territoriales qui traversent le pays.

Les inégalités d'accès à la culture, aux loisirs ou aux vacances sont criantes, et les chiffres rappelés dans l'avis le montrent clairement. L'École, de son côté, reproduit – voire amplifie – ces inégalités. Oui, les rythmes scolaires sont inadaptés aux besoins des enfants. Mais la question est plus large : nous devons repenser les finalités mêmes de l'École, construire un véritable projet éducatif global. Que voulons-nous que les enfants et les jeunes y fassent ? Dans quelles conditions ? Tout cela suppose de mettre à plat l'organisation des temps – à l'École, en famille, dans les lieux tiers –, et de créer les conditions pour qu'ils soient de qualité.

A ce titre, il est essentiel de revaloriser les acteurs éducatifs. Une meilleure coordination entre eux et une gouvernance renouvelée sont également indispensables.

Enfin, rappel essentiel de cet avis : l'éducation n'est pas une dépense variable d'ajustement, c'est un investissement pour l'avenir. Or, les débats budgétaires en cours laissent craindre le pire pour les collectivités et pour toute la communauté éducative. Les associations d'éducation populaire, en particulier, doivent être soutenues, pas fragilisées.

Nous avons besoin d'un véritable sursaut collectif pour penser une société « à hauteur d'enfants », solidaire et tournée vers l'avenir. Par ses diagnostics solides et ses 19 préconisations, cet avis y contribue. Il permet d'identifier des voies de consensus et pose les bases d'un débat qui mérite d'être poursuivi, avec tous les acteurs.

Notre groupe a remercié très chaleureusement les rapporteur-es, l'équipe administrative, ainsi que toutes celles et ceux qui ont contribué à ce travail de qualité.

Nous avons voté pour.